Exposé sur la « confession »

La célébration : il convient de parler de « célébration » : ça en est vraiment une ! La célébration commence par le signe de la croix que font ensemble, à l'initiative du prêtre, le prêtre et le célébrant. Puis, c'est le pénitent qui parle. Cela est très caractéristique de la confession. Pour une part essentielle, c'est le pénitent qui dirige les opérations. J'insisterai plus loin sur ce point.

Il est bon que le pénitent introduise l'aveu par la formule traditionnelle : « Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché ». C'est une très belle formule, qui dit tout le sens du sacrement. Dans une certaine logique, le péché entraîne la malédiction et là on dit : « Bénissez-moi parce que j'ai péché ! » On pourrait imaginer que l'on dise : « Bénissez-moi bien que j'ai péché ». La bénédiction viendrait en compensation, mais non ! C'est bien : « Bénissez-moi parce que j'ai péché ! » J'ai péché et je demande une bénédiction. Vraiment on est au cœur du christianisme : Jésus est venu bénir et bénir les pécheurs.

Tout de suite après le pénitent commence à dire ses péchés. Le prêtre n'intervient pas. C'est le pénitent qui est le maître de l'aveu.

Ce mot « aveu » n'est pas très heureux. Le mot « confession » est bien meilleur. Confesser, c'est dire sa vie, ce que l'on ressent en profondeur. Cela ne s'épuise pas dans une liste de fautes. C'est toujours accompagné d'une souffrance, celle du regret. J'ai blessé, j'ai fait du mal ...

Il est très important que la confession soit préparée avec soin. Il ne s'agit pas d'un simple examen de conscience, de répartir sa vie en deux colonnes, le bien et le mal. Il s'agit d'être en présence du Seigneur et de le laisser, lui, faire ce qu'on appelle le « scrutin », c'est-à-dire mettre en évidence la bonne ou la mauvaise orientation de mon cœur. Le pardon est un acte de l'Esprit Saint, il est une « grâce », mais déjà dans l'examen de ma vie je le laisse travailler. C'est lui qui me permet de réaliser mon péché et d'exprimer une authentique demande de pardon.

Il est très bon d'anticiper la confession. On ne se décide pas entre la poire ou le fromage! Se confesser et recevoir le pardon du Seigneur est une vraie décision. Il faudrait en produire le signe. Par exemple, dire un *Notre Père* ou lire un passage de l'évangile. Ainsi on se met en état pénitentiel. Par cet acte on devient « pénitent », on se prépare à recevoir le pardon du Seigneur.

Je vous propose une démarche très forte, mais très réalisable. A la messe, le samedi ou le dimanche, vous faites la procession de communion, mais vous ne tendez pas les mains pour recevoir l'eucharistie, vous croisez les bras sur la poitrine et vous dites : « Bénissez-moi parce que j'ai péché ». Alors je ferai le geste de la bénédiction et je dirai ; « Que le Seigneur vous bénisse et vous accueille dans son Royaume ». Puis, pendant toute la semaine vous vivrez la pénitence. Non pas des privations à n'en plus finir, encore moins des flagellations ! Mais une orientation de vie et de prière. Vous serez tout entiers tournés vers la réception du pardon. Bien sûr, vous aurez pris soin de prendre rendez-vous pour la confession. Et le dimanche suivant l'eucharistie scellera le pardon reçu, le manifestera dans toute sa vérité.

Généralement le prêtre intervient pendant ou après l'aveu. Très éventuellement il peut demander une précision, mais, alors, il lui faut être très prudent. En fait, il va enseigner et encourager. Surtout il va exhorter à ouvrir son cœur au don du pardon.

Cela est capital. Imaginez qu'il n'a pas plu pendant des semaines. Le sol s'est durci. S'il vient à pleuvoir l'eau va ruisseler en surface, elle ne va pas pénétrer la terre. Pour qu'elle pénètre, il faut retourner le sol, il faut labourer. C'est dans une terre retournée que le pardon pénètre et porte fruit, nous rend à nouveau capables d'aimer. Il n'y a pas ni conversion, ni pardon, sans ce retournement, sans ce « travail » pour être en mesure d'accueillir le pardon de Dieu.

Parce que le pénitent a dit son péché, souvent il « raconte », et que le prêtre a parlé, cela peut devenir une conversation. Il ne faut pas cependant qu'elle se prolonge à l'excès. Quoiqu'il en soit, on va entrer ensuite dans la prière. Cela est capital.

Il y a d'abord la prière silencieuse. Le prêtre y invite. Il dit au pénitent de s'adresser au Seigneur en lui redisant le regret de ses péchés, sa demande de pardon et qu'il ouvre son cœur à l'action du pardon. Car, le pardon est une action ! Il précise que pendant que le pénitent prie ainsi, lui, le prêtre, il prie pour le pénitent. Cette prière du prêtre pour le pénitent est un aspect majeur de la démarche. Elle prière du prêtre et elle est prière de l'Eglise.

Après la prière silencieuse, il y a le *Notre Père*, prié en commun. Le prêtre y invite le pénitent, en disant que l'on prie l'un pour l'autre : le prêtre, aussi, a besoin de la prière du pénitent, il est pécheur comme lui.

Le *Notre Père* est la prière du Seigneur. Elle convient parfaitement, d'autant que le prêtre et le pénitent la prient ensemble. A l'inverse, on se passe très bien de l'ancien « acte de contrition », qui est d'une grande pauvreté théologique. Il vaut bien mieux dire : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. »

Après la prière, le temps de silence et le *Notre Père*, le prêtre prononce les paroles sacramentelles. Ce sont des phrases très fortes, qui rappellent le salut en Jésus Christ. Il fait le geste de l'imposition des mains. Il peut se lever ou rester assis. Cela dépend. De même le pénitent. Il peut se lever ou s'agenouiller ou rester assis. L'important, de toutes manières, est l'acte intérieur de la réception du pardon de Dieu.

Après la prière sacramentelle, qu'on appelle « absolution : elle délie du péché, c'est l'envoi, qui est par lui-même très bref. Par exemple : « Allez dans la paix du Christ! »

Que le pardon soit suivi d'une « pénitence », cela n'a pas de sens. La pénitence est, très exactement, la préparation à recevoir le pardon ; elle ne peut pas le suivre ! En revanche, il est bon, après l'accueil du pardon, qui produit la joie spirituelle, d'avoir un geste d'action de grâces. On peut, par exemple, porter un cierge à la Vierge Marie et la prier. Il y a aussi la « réparation ». Il est bon qu'elle précède le pardon, mais elle peut le suivre. Quoiqu'il en soit, elle fait partie de la démarche pénitentielle. Quelle signification aurait un pardon reçu de Dieu si mon frère que j'ai blessé n'obtient pas, d'une manière ou d'une autre, réparation du tort commis ?

On pourrait ajouter bien des choses, mais je conclus.

Il y a deux temps. Dans le premier temps, on examine sa vie. C'est le traditionnel « examen de conscience ». C'est une démarche morale, qui a sa dimension spirituelle du fait qu'on la fait devant le Seigneur, éclairé par sa Parole. Mais, c'est une démarche de l'homme, qui n'est donc pas, par elle-même, sacramentelle. Le deuxième temps est la réception du don de Dieu, de son pardon. Là tout est sacramentel! Et toute l'attitude du pénitent est d'ouvrir son cœur à la miséricorde de Dieu, qu'elle pénètre au plus profonde lui et lui donne la charité, qui est indissociablement amour pour Dieu et amour pour ses frères les hommes.

Frères et sœurs, vivons le don de Dieu! Le Dieu des chrétiens est Père de miséricorde, il est miséricorde, c'est l'identité ultime de Dieu. En christianisme la sainteté de Dieu est miséricorde!